

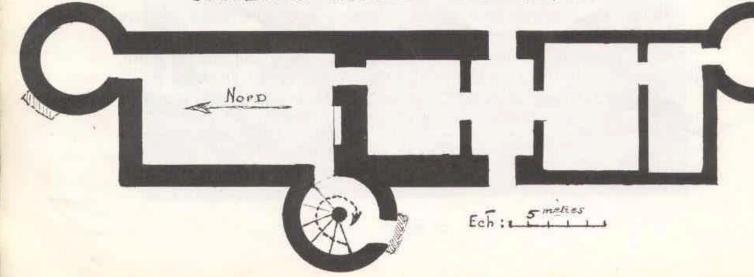
Façade ouest Ce Château appartient aujourd'hui à l'Amiral de Costecaude de Saint-Victor

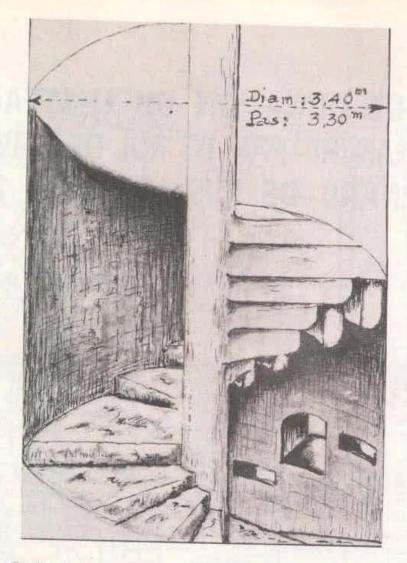
En effet, la tour est flanquée d'un mâchicoulis sur consoles qui défendait une entrée, les fossés, sans doute un mur d'enceinte.

La tour Ouest compte un fort bel escalier à vis bien conservé dont les marches sont ornées de corbeaux. Il dessert deux étages du château, car la tour comporte trois vastes pièces : une au rez-de-chaussée, sans doute la salle de garde, d'après sa disposition, sa belle cheminée et sa porte en biais ouverte dans l'épaisseur du mur et menant à l'escalier (et sans doute à l'origine au souterrain se trouvant au-dessous), puis une à chaque étage, ornée également d'une cheminée en pierre de taille.

Plan du Château

CHATEAU DE VILLEFRANCHE DU QUEYRAN





Escalier à vis. On remarquera la disposition des trois meurtrières

La tour Nord, comme la tour Ouest, comporte à la hauteur de chaque étage des meurtrières curieusement réparties : deux séries de trois dans l'une, trois séries de trois dans l'autre. Elles ont un point de tir très précis, car ce château a été inclus, fin du XIII^e siècle, dans le système défensif de la bastide ; la plus à gauche défendait l'entrée Nord du château et le fossé, celle du milieu, la porte de Casteljaloux donc au Nord de Villefranche et celle de droite le chemin de ronde, portion Est.

Dans l'état actuel de nos recherches, il ne nous a pas été possible de reconstituer l'histoire de ce château.

Nous savons qu'il a subi de grandes transformations au XVI° siècle, car nous avons la chance de posséder le texte de sa donation par Henri de Navarre, Gouverneur de Guyenne, futur Henri IV, au seigneur du lieu Bernard de Piis, en 1583.

Ce dernier obtient la permission de faire toutes les transformations, tous les embellissements qu'il désire, et en premier lieu de reconstruire le château qui, après toutes les guerres, était réduit à l'état de ruines.

ACTE DE DONATION DU CHATEAU DE VILLEFRANCHE PAR LE ROI DE NAVARRE A BERNARD DE PIIS (23 JUIN 1583)

L'original sur parchemin appartient à M. de Labarrière ancien propriétaire de ce château.

Extraits:

- « Par devant moy Jehan Guillaume notaire et greffier des domaines du roy de Navarre soub signé et les témoins bas nommés ont été personnellement establis Imbert Leverriyer seigneur de La Tour, conseiller du dit seigneur, roy de Navarre et réformateur général de ses domaines d'Albret d'une part, et Bernard de PIIS écuyer seigneur du dit lieu de PIIS et de ce fait de Lamothe et de Landerron d'autre part...
- « Savoir que le dict seigneur de La Tour a baillé et baille par ces présentes au dit seigneur de PIIS toute icelle terre, sol, place et ruynes, murailles, foussées, vieils bâtiments et chateau ruyné que le dict seigneur roy de Navarre a dans la ville du dict Villefranche, respondant sur le dehors du côté du Levant avec tout droit d'entrée, yssues, cyriaux et appartenance, le tout de l'estendue les murailles et fossé...
- ...« Pour par le dict seigneur de PIIS et les siens pouvoir réparer le dict chateau y habiter et iceluy tenir noblement et en faire et disposer à son plaisir et volonté avec puissance d'y pouvoir dresser toutes façons d'embellessiement, ornements et commodités pour sa demeure assurée et telle qu'il est permis aux homageables par les ordonnances royaux de dresser en chateaux et maisons tenues noblement comme tourelles, créneaux, pont-levis, doubres et aitres licets suivant les dictes ordonnances, uzances et communes observances en payant dorénavant à toute muance de seigneur homageable et de seigneur Duc du dict d'Albret par le dict seigneur de PIIS et les siens...

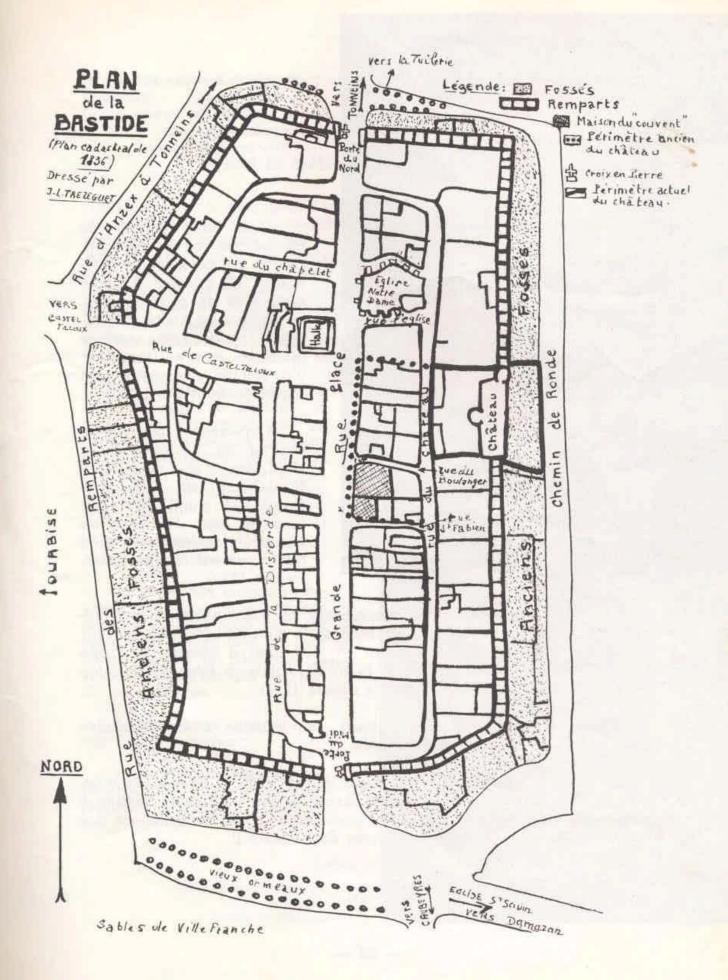
...Fait et passé dans la ville de Villefranche du Queyran maison du dict seigneur de PIIS le 23e du mois de Juin mil cinq cent quatre vingt trois avant midi...

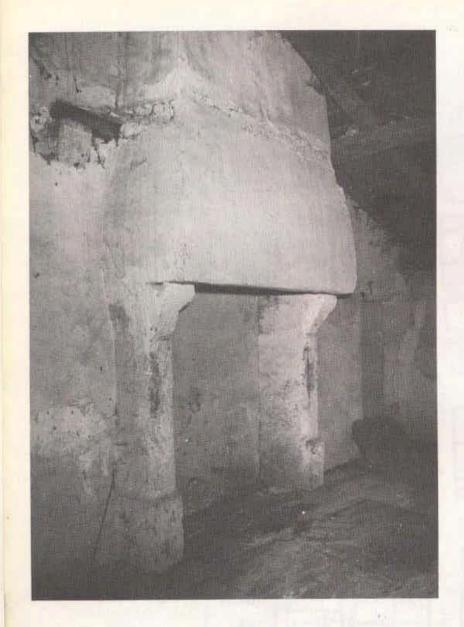
Ratifications du ROY.

« Nous, Henry, par la grâce de Dieu, roy de Navarre seigneur souverain de Béarn, duc d'Albret ayant veu le susdict contrat, l'avons agréé, approuvé, validé, ratifié et confirmé. »

Donné à Paris le 29 Juin 1583.

HENRY.





Cheminée située au dernier étage de la tour Ouest : elle semble être fort ancienne et comme un témoignage de l'ancienneté du château

Ceci nous permet de penser que les grands bâtiments, les deux grands vestibules se croisant à angle droit sont de cette époque, et même sans doute plus récents, comme par exemple la belle entrée surmontée d'un fronton triangulaire dans lequel se trouve le blason.

L'épaisseur des murs qui va en décroissant du Nord vers le Sud et du Nord Nord-Ouest au Sud Sud-Ouest est significative. De plus, la tour Sud est du XX° siècle seulement (elle ne figure pas sur le plan cadastral de 1836).

Quoi qu'il en soit et quels que fussent les événements qui ont précédé son existence, l'acte de naissance de la nouvelle cité date de 1281 au moins, et même peut-être avant, si bien que ce pourrait être une fondation française confirmée par le roi d'Angleterre Edouard le datée de 1290 (celui-ci possédait l'Agenais depuis 1279).

Comme cela arrivait fréquemment, l'autorisation a été demandée alors que la ville était déjà construite.

En effet, il est question des gages du garde de la Bastide de Villefranche dès 1281 et en 1289, le roi donne la garde de cette bastide à Hugues de Mont Ménard, Chevalier, tandis qu'en 1310, les coutumes des habitants de cette cité sont confirmées par Edouard II.

